

Tramway Antony - Clamart

Lettre d'information n°3

Décembre 2013

www.tramway-antony-clamart.fr

BILAN DE LA CONCERTATION : LE TRAMWAY ANTONY-CLAMART FAIT UN PAS EN AVANT !

Organisée du 21 janvier au 1^{er} mars 2013, la concertation a permis au public de s'informer et de s'exprimer sur le projet de tramway Antony - Clamart. La participation des habitants, élus et acteurs du territoire, a été forte durant cette période d'échanges.

Le projet a été accueilli favorablement par le public qui a souligné son utilité et majoritairement soutenu le choix du mode tramway et du tracé proposé. La concertation a également été l'occasion pour les porteurs de projet d'écouter et de répondre aux questions des participants. Celles-ci ont notamment porté sur l'articulation du projet avec le réseau de transport existant et futur, ou encore les principes d'aménagement et de requalification urbaine qui accompagneront le projet.

Le 10 juillet 2013, le Conseil du STIF a approuvé le bilan de la concertation, marquant une nouvelle étape dans la vie du projet.

Sur la base des enseignements de la concertation, le STIF, le Conseil général des Hauts-de-Seine et leurs partenaires vont poursuivre et approfondir les études afin de préciser le projet et de préparer l'enquête publique, prévue en 2015.

Les porteurs de projet remercient l'ensemble des participants pour leur implication dans l'élaboration du projet de tramway Antony-Clamart.



Antony • Châtenay-Malabry • Le Plessis-Robinson • Clamart

CHIFFRES CLÉS

8,2 km
de tracé environ

4 communes
traversées

De **05h30**
à **00h30** environ

Environ **25 minutes**
de trajet de terminus à terminus

7 jours sur 7

14 stations

30 000
voyageurs par jour

Un tramway
toutes les **5 minutes**
en heures de pointe,
toutes les **10 minutes**
en heures creuses

LE TRAMWAY ANTONY-CLAMART : LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

RETOUR SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC

La concertation, qui s'est déroulée du 21 janvier au 1er mars 2013, a donné lieu à **une participation importante et riche**.

Le public a pu s'exprimer lors des quatre **réunions publiques** organisées dans chacune des villes traversées. Ces réunions ont permis aux porteurs de projet d'échanger avec les participants et de répondre à une soixantaine d'avis et de questions. Elles ont réuni 500 personnes au total.

Le public a par ailleurs pu s'exprimer via le **site internet du projet**, sur lequel une certaine d'avis ont été déposés en ligne. Un **dépliant** et deux **lettres d'information** ont permis le recueil de près de 1 300 avis, via la carte T jointe. Enfin, une soixantaine de contributions ont été déposées dans les urnes des **panneaux-totems** disposés dans plusieurs lieux publics du territoire.

Au total, ce sont donc **plus de 1 500 avis** qui ont été exprimés sur le projet et ses principales caractéristiques, soulignant une forte mobilisation.

A travers tous ces moyens d'expression, le public a **accueilli favorablement le projet** et a **manifesté son soutien**.

Le **bilan de la concertation** est disponible en ligne sur le site internet du projet : www.tramway-antony-clamart.fr.

LES ENGAGEMENTS DES PORTEURS DE PROJET EN RÉPONSE AUX AVIS DU PUBLIC

UN ACCORD SUR LE TRACÉ ET LE MODE TRAMWAY

Suite à l'avis majoritairement favorable du public, les porteurs de projet ont validé la poursuite des études sur la base des caractéristiques suivantes : un **tramway fer**, en site propre entre La Croix-de-Berny à Antony et la Place du Garde à Clamart sur un tracé de **8,2 km environ, avec 14 stations**.

UNE FORTE DEMANDE DE PROLONGEMENT DU TRAMWAY ANTONY-CLAMART AU NORD

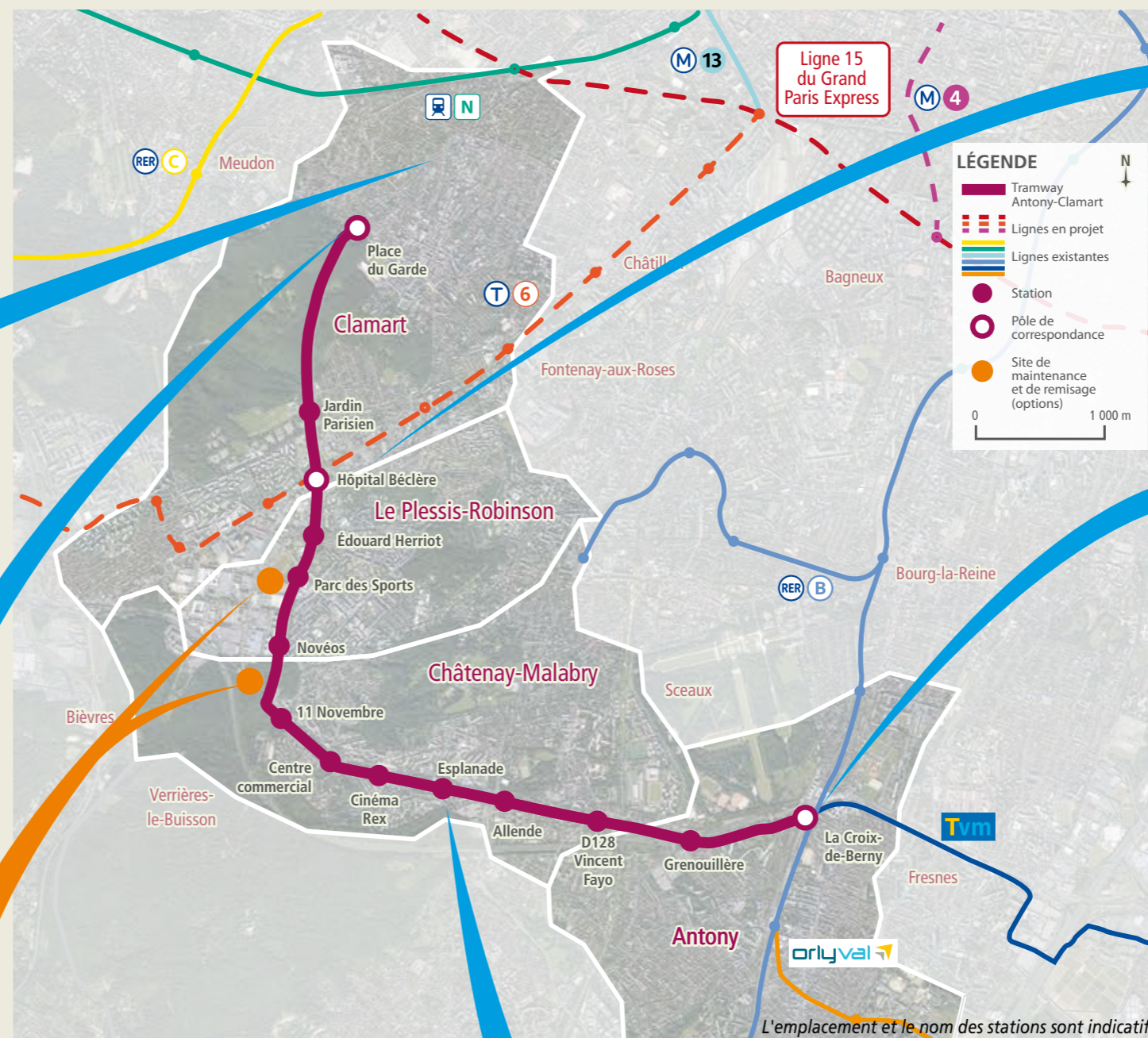
Les porteurs de projet, favorables à un prolongement vers le réseau structurant, dont le futur Grand Paris Express, s'engagent à débiter, dès la définition des modalités de financement, **les études relatives au prolongement du tramway au nord**.

UNE DEMANDE D'APPROFONDISSEMENT DES ÉTUDES CONCERNANT LA LOCALISATION DU TERMINUS PLACE DU GARDE

Tenant compte des avis exprimés demandant que soit étudiée une implantation du terminus plus proche du centre-ville de Clamart, les études se poursuivent pour permettre de **définir plus précisément le positionnement du terminus Place du Garde**.

UNE LOCALISATION DU SITE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE À DÉFINIR

Considérant les observations contrastées émises durant la concertation, le STIF poursuit, dans le cadre des études préliminaires, **l'analyse des deux sites présentés en concertation** afin de déterminer un choix d'implantation. Une attention forte sera portée à l'insertion environnementale et paysagère de cet équipement.



UN SOUHAIT D'OPTIMISATION DE LA CORRESPONDANCE AVEC LE T6

Les porteurs de projet s'engagent à ce que les aménagements les plus adéquats soient réalisés afin de **faciliter les cheminements des voyageurs**. La gestion du dénivelé entre les deux stations sera étudiée de manière à rendre la correspondance optimale et accessible aux personnes à mobilité réduite.

UNE DEMANDE D'INTERMODALITÉ FACILITÉE AVEC LE RER B, LES BUS ET LE TVM

La station terminus à Antony devra être positionnée au nord de l'avenue du Général de Gaulle, pour des raisons techniques. Cependant, les études se poursuivent pour **déterminer l'implantation précise de la station**. Les porteurs de projet veilleront à la qualité des correspondances avec les autres modes de transport du pôle de La Croix-de-Berny.

UNE INFORMATION RÉGULIÈRE À POURSUIVRE

Afin de poursuivre le dialogue, les porteurs de projet s'engagent à **informer régulièrement le public** lors des prochaines étapes du projet, tant lors des phases d'études qu'au moment des travaux.

DES INTERROGATIONS SUR L'ARTICULATION AVEC LE RÉSEAU DE BUS LOCAL

En tant qu'autorité organisatrice des transports franciliens, le STIF s'engage à mettre en œuvre **une restructuration du réseau de bus** permettant une desserte complémentaire efficace du territoire.

DES ATTENTES CONCERNANT L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le projet de tramway s'accompagnera d'un **travail d'aménagement et de requalification urbaine** qui concourra à l'amélioration du cadre de vie. Les porteurs de projet porteront également une attention particulière aux espaces naturels et éléments paysagers le long du tracé.

UNE ADHÉSION AUX PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT SUR L'AVENUE DE LA DIVISION-LECLERC

Les porteurs de projet, prenant acte du soutien à la **variante axiale** (tramway au milieu de la voirie) sur l'avenue de la Division-Leclerc à Châtenay-Malabry, veilleront à **l'apaisement de la circulation** sur cette avenue.



COÛT ET FINANCEMENT

311 millions €*

ÉTUDES - TRAVAUX



40 millions €*

MATÉRIEL ROULANT



*(valeur décembre 2011)

LES ACTEURS DU PROJET



Le STIF imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Il fédère tous les acteurs, décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports, investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Dans le cadre du projet de tramway Antony-Clamart, le STIF a conduit la concertation préalable et il est maître d'ouvrage du système de transport (plateforme du tramway) pour les phases ultérieures. Il finance la totalité du matériel roulant ainsi que le coût d'exploitation.

www.stif.info



En facilitant les déplacements sur son territoire et en développant des infrastructures qui stimulent le développement économique et améliorent la vie de ses habitants, le Conseil général des Hauts-de-Seine poursuit son engagement en faveur de la mobilité. Il participe au financement et assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements urbains du tramway, ainsi que la coordination du projet.

www.hauts-de-seine.net



Les transports en commun constituent le premier poste budgétaire du Conseil régional, avec 1,5 milliard d'euros investis chaque année. Grâce au Plan de mobilisation pour les transports qu'elle a lancé dès 2008 avec ses partenaires, la Région œuvre à l'amélioration des déplacements des Franciliens sur son territoire. C'est pourquoi elle participe aujourd'hui au financement du projet de tramway entre Antony et Clamart.

www.iledefrance.fr

LES ÉTAPES CLÉS

2011-2012

Élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales du projet (DOCP)

DU 21 JANVIER AU 1^{ER} MARS 2013

Concertation préalable

JUILLET 2013

Approbation du bilan de la concertation par le Conseil général des Hauts-de-Seine le 8 juillet 2013

Approbation du bilan de la concertation par le Conseil du STIF le 10 juillet 2013

2013-2015

Études complémentaires

2015

Enquête publique

2016-2017

Études approfondies

2017

Lancement des travaux

2020-2021

Mise en service prévisionnelle

POUR EN SAVOIR PLUS

Connectez-vous sur le site Internet du projet :

www.tramway-antony-clamart.fr

Tout au long de la vie du projet, les porteurs de projet vous informent de son avancée étape par étape.

Le site internet consacré au projet est actualisé et enrichi pour vous permettre de retrouver l'essentiel des informations.



Téléchargez l'application flashcode sur votre mobile et **flashez ce code** pour accéder directement au contenu du site internet du projet.

www.tramway-antony-clamart.fr